



Lyon, le 04 décembre 2018

CAHIERS DE DOLÉANCES ET DE PROPOSITIONS
// samedi8decembre@amrf.fr //

Ouverture des mairies pour favoriser la parole de nos concitoyens

La situation de notre pays cristallisée aujourd'hui par le mouvement social en cours nous amène à agir pour permettre à chacun de nos concitoyens d'exprimer verbalement leur colère.

L'aggravation de la situation est tangible et les maires ont tous suivis les événements. Leurs débordements imposent de prendre des initiatives. Aux réseaux sociaux qui excluent et attisent les tensions, l'AMRF propose que le contact humain soit privilégié en utilisant la proximité des mairies pour déboucher la surdité de nos gouvernants.

Les corps intermédiaires que sont les partis politiques, les syndicats, les institutions parlementaires ne sont plus écoutés ni considérés par la population. Dans ce contexte de défiance généralisée, le maire et l'institution municipale reste encore un vecteur de transmission, de représentation, et d'interface possible entre les citoyens, le Gouvernement et son administration d'État, ainsi que le Parlement. Un maire doit être sans arrêt un passeur auprès de ses administrés. Restons dans ce rôle, fermes et déterminés mais avec le bon sens que beaucoup ont définitivement perdu !

Le Bureau de l'Association des Maires Ruraux de France ainsi décidé unanimement de proposer aux élus d'ouvrir leur mairie le samedi 8 décembre 2018.

Les maires sont des interlocuteurs de confiance de nos concitoyens. Lors de cette journée, le rôle du maire et du conseil municipal sera d'écouter, d'enregistrer et de faire remonter l'information, sans prendre parti, sans juger, sans contredire... Charge ensuite à l'État de récolter, d'écouter et de synthétiser les remontées.

La « commune est utile » ; nous le disons avec force dans notre combat ; nous pouvons le prouver une fois de plus dans cette période troublée, fruit des graves dysfonctionnements d'un État qui reste sourd à nombre de difficultés des habitants et des élus et une multitude de difficultés et de mécontentements.

Les causes de ce tumulte ne datent pas d'aujourd'hui, elles sont profondes et le résultat de dizaines d'années d'erreurs d'appréciation qui a conduit à superposer fracture territoriale et fracture sociale.

Sur les thématiques spécifiques qui animent les maires ruraux (rôle de la commune et place de la ruralité), l'AMRF expose depuis des années avec obstination des propositions fortes aux gouvernements et aux parlements successifs. De même que nous n'avons jamais manqué d'alerter sur les risques que pouvait

induire une telle cécité de la part de nos gouvernants, la lucidité des maires, consécutive d'une connaissance du terrain et mieux, le fait d'en être partie prenante, leur donne une légitimité à parler et à agir.

Concrètement, l'AMRF invite les élus à :

- Ouvrir leur mairie samedi 8 décembre prochain pour recueillir les « doléances et les propositions » des citoyens ruraux ;
- Donner la possibilité aux citoyens d'exprimer leur opinion, qu'ils se reconnaissent ou non dans la mobilisation des mouvements plus ou moins organisés, en facilitant l'expression de celles et ceux qui sont empêchés (exclusion numérique, analphabétisme, etc.) ;
- Transmettre les doléances et propositions à votre association départementale de maires ruraux et à l'AMRF pour en faire une synthèse départementale et la diffuser au Gouvernement et au Parlement et aux médias.

#MairieOuverte #ProximitéEtDialogue

CONTACTS PRESSE :

Cédric Szabo, directeur
06.85.76.94.90
cedric.szabo@amrf.fr

Association des Maires Ruraux de France
04 37 43 39 80
amrf@amrf.fr